

FICHE CATALOGUE

Titre de la formation

Formation Initiale Minimale Obligatoire au transport de marchandises

Objectifs professionnels

Être capable d'effectuer un acte de Transport de Marchandises dans le cadre professionnel ou dans le cadre associatif, dans le respect de la sécurité et de la réglementation professionnelle en assurant un service de qualité à l'aide d'un véhicule affecté au transport de marchandises de plus de 3,5 T de PTAC (Poids Total Autorisé en Charge).

Public concerné

Toute personne débutante, souhaitant, exercer une activité de transport de marchandises dans un cadre professionnel (compte d'autrui ou compte propre, salarié ou indépendant), quels que soient leurs secteurs d'activité, ou dans le cadre associatif

Modalités pédagogiques

Présentiel

Effectifs

Minimum : 4
Maximum : 16

Pré-requis

Être titulaire des permis C1, C1E, C ou CE en cours de validité ou d'un permis reconnu en équivalence, conformément aux articles R. 222-1, R. 222-2 et R. 222-3 du code de la route, ou d'un certificat d'examen du permis de conduire, attestant de leur réussite aux examens du permis de conduire d'une de ces catégories. Savoir lire et écrire la langue française, savoir calculer

Conditions et délais d'accès

Avoir satisfait aux prérequis
Pour être autorisé à entrer en formation, les éléments nécessaires à la constitution du dossier administratif doivent être transmis 1 mois minimum avant l'entrée en formation.

Consulter le calendrier – dans la limite des places disponibles

Accessibilité aux personnes handicapées

Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre la formation.
N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

Référent handicap :
Mme Magali DOURY - 06 82 42 48 96 - magali.doury@d-cisif.fr

Contenu

Accueil et présentation de la formation

Thème 1 : Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité

Connaître les caractéristiques de la chaîne cinématique pour en optimiser l'utilisation ;

Connaître les caractéristiques techniques du véhicule et le fonctionnement des organes de sécurité afin de maîtriser le véhicule, d'en minimiser l'usure et de prévenir les dysfonctionnements ;

Connaître et maîtriser les principes d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique ;

Savoir anticiper les risques de trafic, les évaluer et s'y adapter :

- Connaître les différences concernant les routes, la circulation et les conditions météorologiques et s'y adapter, anticiper les événements à venir ;
- Comprendre comment préparer et planifier un trajet dans des conditions météorologiques exceptionnelles ;
- Savoir utiliser l'équipement de sécurité adéquat et comprendre quand un trajet doit être reporté ou annulé en raison de conditions météorologiques extrêmes ;
- S'adapter aux risques de trafic, y compris aux comportements dangereux ou à la distraction au volant (causée par l'utilisation d'appareils électroniques, la consommation de nourriture ou de boisson, etc.) ;
- Reconnaître les situations dangereuses et s'y adapter, savoir gérer le stress qui en découle, notamment en ce qui concerne la taille et le poids des véhicules et les usagers vulnérables de la route ;
- Identifier les situations potentiellement dangereuses et interpréter correctement comment celles-ci pourraient déboucher sur des situations dans lesquelles il ne serait plus possible d'éviter les accidents, et choisir et effectuer des actions qui augmentent suffisamment les marges de sécurité pour être encore en mesure d'éviter l'accident au cas où les dangers potentiels se produiraient.

Adopter une conduite sûre et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée et en optimisant la consommation de carburant ;

Être capable d'assurer le chargement, l'arrimage, la manutention des marchandises en respectant les consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule.

Thème 2 : Application des réglementations

Connaître l'environnement social du transport routier et sa réglementation :

- Connaître la réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport routier, notamment les temps de conduite et de repos des conducteurs, l'utilisation du chronotachygraphe électronique et la sanction en cas de non-utilisation, mauvaise utilisation ou falsification de cet outil ;
- Connaître l'environnement social du transport routier : droits et obligations des conducteurs en matière de qualification initiale et de formation continue, l'existence de conventions collectives et de statuts particuliers.
- Connaître la réglementation applicable au transport de marchandises (transport public, location, transport en compte propre) en national et en international, et notamment les différents contrats et documents de transport nécessaires à l'acheminement des marchandises.

Thème 3 : Santé, sécurité routière et sécurité environnementale

Être capable de prévenir les risques physiques, notamment liés à l'hypovigilance, et connaître les principes ergonomiques ;

Être conscient de l'aptitude physique et mentale, notamment des principes d'une alimentation saine et équilibrée, des effets des substances psychoactives de la fatigue et du stress ;

Adopter une conduite préventive et savoir évaluer des situations d'urgence, notamment à travers des exercices pratiques et études de cas permettant une approche pragmatique et efficace des situations à risques :

- Connaître les comportements à adopter en situation d'urgence ;
- Connaître les principes de base de la rédaction du constat amiable ;
- Connaître et savoir appliquer les principes de gestion des situations conflictuelles.

Connaître les règles de circulation et de signalisation routières, y compris les règles spécifiques :

- Connaître les règles spécifiques de circulation à l'approche et dans les tunnels ;
- Connaître les spécificités des grands ouvrages ;
- Connaître et savoir appliquer les règles de franchissement des passages à niveaux.

Être sensibilisé aux risques de la route et aux accidents du travail en circulation et à l'arrêt, connaître les risques de

la route et les facteurs aggravant liés aux véhicules lourds ;
Être capable de prévenir la criminalité et le trafic de clandestins.

Thème 4 : Service, logistique

Savoir adopter des comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise ;
Connaître l'environnement économique du transport routier de marchandises, l'organisation du marché ainsi que le rôle des différents acteurs économiques et institutionnels.

Test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage.

Encadrement pédagogique

Intervenants

Enseignants titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R.) et de l'autorisation d'enseigner en cours de validité

Equipe administrative / relations client

Mme Vanessa BIASION - 07 81 87 15 27 - secretariat@tljformations.fr

Mme Valérie GENDRE - 05 57 42 01 90 - secretariat@tljformations.fr

Méthode pédagogique

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes

Alternance de théorie et de pratique

Moyens pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux stagiaires :

Fiche de suivi et livret d'apprentissage

Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

Salles de cours équipées de moyens multimédia

Aires d'évolution spécialement aménagées.

Véhicules porteurs adaptés à l'enseignement

1 gilet de sécurité jaune XL

Gants de manipulation

Merci de vous munir de :

- **Votre permis en cours de validité**
- **Gilet haute visibilité et gants de manutention**
- **Du règlement intérieur signé par vos soins**

Modalités d'évaluation des acquis

L'examen sanctionnant la FIMO et la formation « passerelle » comporte une partie pratique d'évaluation de la conduite professionnelle, réalisée par un évaluateur qualifié, différent du formateur ayant assuré la formation.

Il comporte également une partie théorique d'évaluation des compétences, réalisée sur la base d'un questionnaire à choix multiples.

L'habilitation, obtenue à la suite de la réussite de l'examen final sanctionnant la FIMO ou la formation complémentaire « passerelle », est

Reconnaissance

Attestation de formation

Carte de qualification conducteur

délivrée, ou renouvelée après le suivi d'une FCO,
au nom et sous la responsabilité du ministre
chargé des transports.

Durée (heures)

140 heures

Tarif (HT)

[Grille tarifaire](#)

Dates et horaires / Lieu

[Dates de toutes les formations programmées](#)

Horaires : 8h00 – 12h00 et 13h00 – 16h00

Autres possibilités horaires : de 6h00 à 13h00 ou
de 13h00 à 20h00 (précisés au planning en cours
de formation)

Lieu : TLJ Formations 33240 CUBZAC-LES-PONTS

Modalités de suivi

Suivi de l'assiduité

Feuilles d'émargement

Suivi pendant la formation

Suivi individualisé

Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction
globale des stagiaires

Suivi après la formation

A 3 mois ou après application en entreprise, un entretien est
réalisé avec le stagiaire de la formation pour évaluer le
bénéfice de la formation sur l'objectif professionnel visé.

Informations complémentaires

Date de mise à jour : 03/01/24